



Communiqué de presse

Brive, le 14 mai 2020

Une nouvelle vidéo d'information exclusivement dédiée à la présentation du Plan de Soutien à l'Economie et aux Entrepreneurs du Bassin de Brive. L'ensemble de ces aides représente un budget de plus de 5,250 M€.



<https://youtu.be/4wjjsC1PlbQ>

Texte de la Vidéo

Ces mesures financières ont deux vocations :

D'abord celle d'amortir le choc présent, notamment pour répondre aux problèmes de trésorerie, c'est la phase défensive. Et pour y répondre nous proposons :

Un Fonds d'aide d'Urgence ;

Un fonds de prêt de solidarité et de proximité ;

Un fonds d'accompagnement des commerces de proximité ;

Nous proposons aussi :

Le report du remboursement des avances de trésorerie ;

Des allègements fiscaux sur le Versement Transport, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, les droits de place et de voirie ;

Enfin, et pour les entreprises des TP et BTP, une impulsion particulière en matières de commandes publiques sera donnée ;

Accompagner les entreprises dans leurs choix d'investissement pour mieux redémarrer leur activité. C'est la phase offensive et pour y répondre nous leur proposons :

Un prêt à taux zéro ;

Un fonds d'aide à la transformation et à la modernisation du commerce et de

l'artisanat notamment via l'offre numérique de Brive Accélère, où nous sommes déjà très engagés;

Enfin la Ville et l'Agglomération vont verser une prime aux agents impliqués dès la première heure

- dans cette période sous la forme de bons d'achat, qui sera exclusivement utilisable dans nos commerces locaux. C'est une forme d'économie circulaire !

Dès maintenant vous pouvez contacter le guichet unique et sa cellule d'aides au numéro : 05.55.23.07.32. Elle est à l'écoute des entreprises pour instruire toutes leurs demandes. Un formulaire sera opérationnel dès ce vendredi 15 mai sur les sites brive.fr et agglodebrive.fr.

Concernant plus particulièrement le stationnement dans la ville de Brive et en attendant la création du « ticket temps », qui est un engagement de mandat, nous proposons la gratuité des parkings sur la voirie jusqu'au 2 juin inclus, et la gratuité dans les parkings en souterrain jusqu'au 2 juillet, ce qui représente un coup de pouce de la ville de Brive de 150.000 €.

L'objectif étant là encore d'encourager la reprise rapide du commerce dans toute la ville !

Que vous soyez une PME, PMI, TPI et TPE du bâtiment de l'Industrie, des transports, un commerçant, un artisan, un autoentrepreneur, vous êtes concernés par ce plan de soutien qui reflète assez bien notre tissu économique.

Il ne résoudra pas tout, j'en ai conscience, mais permettra de donner une bouffée d'oxygène aux entrepreneurs et donc à nos emplois.

Ensemble soutenons nos entreprises et nos emplois ! Allez Brive !

Contact : Cyril Granet directeur de la communication

Tel : 05 55 18 18 48 cyril.granet@agglodebrive.fr